



## TRACÉ DE LA COURSE

1. Départ dans la cour du lycée militaire
2. Av. des écoles militaires
3. Chemin Vallon des Gardes
4. Chemin Saou Marqua
5. Lotissement Chanteperdrix
6. Départementale longeant A8
7. Val St André
8. Rue Jean Parés
9. Chemin du belvédère
10. Allée des fleurs
11. Av René Cassin
12. Parc de la Torse
13. Bd des Poilus
14. Arrivée dans la cour du lycée militaire

## LES PARTENAIRES DE LA COURSE

- Cellier des quatre Tours
- Domaine du Pey Blanc
- Café le champs de Mars
- Pharmacie du stade
- Pizza du stade
- Campanile Pont de l'Arc
- Restaurant les écuries de l'Aube
- Le fournil de la fontaine
- ESP Consulting



# 17<sup>ème</sup> Course de l'Aix s'élance

**Samedi 08 septembre 2018 à 18h00**

**CSL**  
lycée militaire d'Aix

La Fédération  
des Clubs de Défense

**CHALLENGE**  
du Pays d'Aix

INSCRIPTION

N° DOSSARD

PAR COURRIER

- KMS, 46 bd de la fédération, 13004 Marseille

PAR INTERNET

contact@kms.fr - www.kms.fr

LE JOUR DE LA COURSE :

Entre 15h00 et 17h30 au lycée militaire

Nom : Prénom : Sexe M  F

Date de Naissance / / Catégorie :

Adresse :

Code Postal Ville

Licencié : Non Oui

Club N° de licence

Participation à la course : 12 €

Licenciés

Je m'engage à présenter ma licence au moment du retrait du dossard et j'accepte le règlement de la course.

Non-Licenciés

Je m'engage à fournir, au moment du retrait du dossard, un certificat Médical datant de moins d'1 an de non contre-indication à pratiquer la course pédestre en compétition, conformément au décret du 23 mars 1999-223 et j'accepte le règlement de la course.

Date Signature

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : autorise mon enfant :  
né(e) le : à participer à la course du 08 septembre 2018, et  
dégage la responsabilité de l'organisateur.

Date Signature

REGLEMENT

RENSEIGNEMENTS

-lebrun.erwan@lycee-militaire-aix.fr  
- KMS SAR.L « Course de l'Aix s'élançe »  
08.92.68.33.13 Fax : 04.91.34.50.35  
- Numéro du secrétariat du lycée militaire 04.42.23.88.68

ENGAGEMENT

Épreuve populaire ouverte à toutes et à tous, des catégories cadettes à vétérans. 700 places ouvertes.  
Une autorisation parentale pour les mineurs et un certificat médical pour non licenciés.

DOSSARDS

Retrait de 15h00 à 17h30, au Lycée Militaire.  
13 Bd des Poilus, Aix-en-Provence.

RAVITAILLEMENTS

Au « Km 5 » et à l'arrivée.

ASSURANCE

G.M.F n° contrat YO11567.009L.

SECURITE

Service médical assuré par la Croix Rouge Française et les ostéopathes de l'institut de formation EUROSTEO.  
Sécurité assurée par la Police Nationale, Police Municipale et Service Médiation et Sécurisation de la ville.

RECOMPENSES

- 1 Tee-shirt par participant.
  - Les trois premiers de chaque catégorie d'âge (sans cumul de récompenses).
  - Primes aux trois premiers du scratch Homme et Femme.
  - 130 € au 1er - 110 € au 2ème - 100 € au 3ème.
  - 100 € au 1er vétéran Homme et Femme.
- Remise des récompenses à partir de 19h30 au Lycée Militaire, salle Cinéma.

